

## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel : 04.66.04.50.89 Fax : 04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

**GARD**

Du 29 Octobre 2012

Contact :

Julie Carou

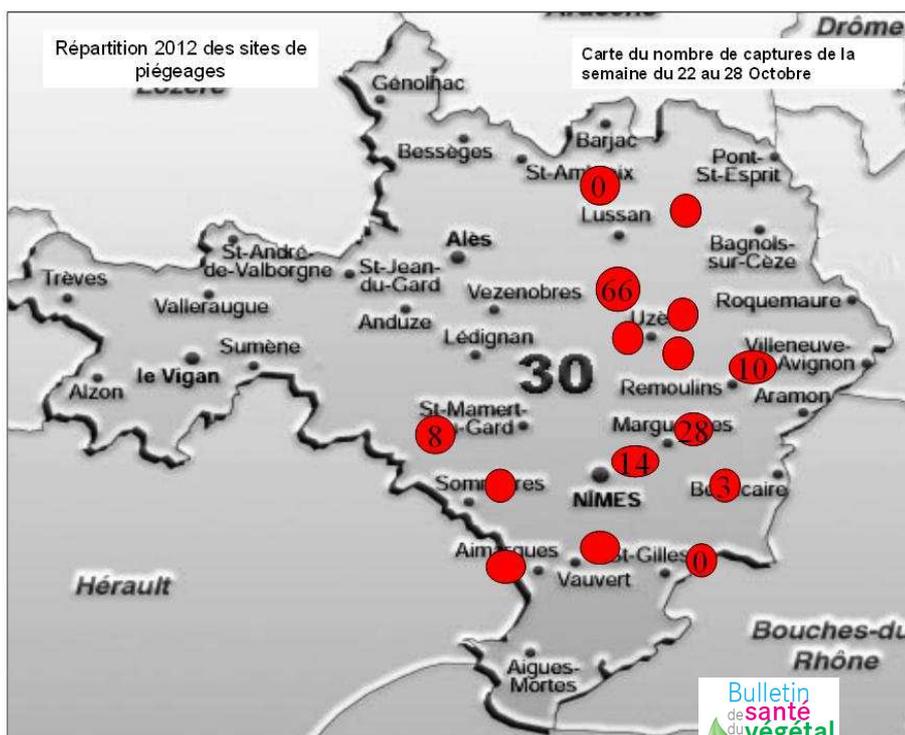
[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél:04.66.04.50.34

Veillez trouver, ci-contre, la carte des captures de la semaine écoulée.

La vague de froid depuis le début de la semaine bloque l'activité de la mouche.

Plus aucune intervention n'est nécessaire.



Carte réalisée dans le cadre du :

Pour plus de détail sur une intervention éventuelle, que vous soyez en oléiculture biologique ou en oléiculture raisonnée, merci de consulter le bulletin Infolive : <http://www.afidol.info/infolive2012/>

Pour toute information sur l'homologation des produits sur la mouche de l'olive se reporter sur le site : [www.afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.  
Il est réalisé avec le soutien du :